



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

ÉCOLE DE MONNOIR



RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 4^e année (221-222-223-229)

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE	Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. <i>Elle sera disponible sur le portail le 15 octobre 2019.</i>
PREMIER BULLETIN	Ce bulletin vous sera remis en format papier <i>au cours de la rencontre du 14 ou 15 novembre 2019.</i>
DEUXIÈME BULLETIN	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail dès le <i>13 mars 2020.</i>
TROISIÈME BULLETIN	Le troisième bulletin sera disponible sur le portail dès le <i>26 juin 2020.</i>

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Communication disponible sur le portail le *15 octobre 2019.*

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.



BULLETIN 1

- Étape : 28 août au 8 novembre 2019
- Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
- Bulletin remis aux parents *en après-midi et/ou en soirée le 14 novembre et dans l'avant-midi du 15 novembre*

ÉTAPE 1

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	-	<i>Non</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	-	<i>Non</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	X	<i>Non</i>
	Écrire des textes (15%)	X	<i>Non</i>
	Comprendre des textes entendus (35%)	X	<i>Non</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		X	<i>Non</i>
Arts plastiques		X	<i>Non</i>
Art dramatique		X	<i>Non</i>
Éducation physique		X	<i>Non</i>

X : Évaluation



BULLETIN 2

- Étape : *11 novembre 2019 au 28 février 2020*
- Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année
- Bulletin sera disponible sur le portail dès le *13 mars 2020*. Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	X	<i>Oui</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire des textes (15%)	X	<i>Oui</i>
	Comprendre de textes entendus (35 %)	X	<i>Oui</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		X	<i>Oui</i>
Arts plastiques		X	<i>Oui</i>
Art dramatique		X	<i>Oui</i>
Éducation physique		X	<i>Oui</i>

X : Évaluation



BULLETIN 3

- Étape : 9 mars 2020 au 19 juin 2020
- Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année.
- Bulletin sera disponible sur le portail dès le 26 juin 2020.

ÉTAPE 3

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	Oui
	Écrire (30 %)	X	Oui
	Communiquer oralement (20 %)	X	Oui
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	Oui
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	Oui
Anglais	Communiquer oralement (50 %)	X	Oui
	Écrire des textes (15%)	X	Oui
	Mobiliser sa compréhension de textes entendus (35 %)	X	Oui
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	Oui
Science et technologie		X	Oui
Éthique et culture religieuse		X	Oui
Arts plastiques		X	Oui
Art dramatique		X	Oui
Éducation physique		X	Oui

X : Évaluation

MEES : Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (français lecture (27 et 28 mai 2020) et écriture (2 au 4 juin 2020).



COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

La compétence suivante fait l'objet d'un commentaire qui permet de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ce commentaire sera inscrit au bulletin de l'étape 1 et, au besoin, à un autre moment de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires
Étape 1 et, au besoin, étape 3	<i>Organiser son travail</i>

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Direction de l'école

Isabelle Brien

[Signature]

J. Deslauriers

Laty Galipeau

Enseignantes

[Signature]

Geneviève Beaulieu

[Signature]

